« LE POIDS DE L'IMPOT »
Pour supporter le dur impôt
Il vous faut porter des bretelles
Souples hygiéniques, belles.
Vivent les Bretelles GUYOT ! 19385

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 3 MARS :

Aujourd'hui, saint Marin; demain saint Casimir.

62e jour de l'année.

Soleil: Lever à 6 h. 32; coucher, à 7 h. 35.

Lune: Pleine du 27; dernier quartier le 7.

Bulletin météorologique pour la journée du 3 (région Nord): Temps médiocre, ciel généralement très nuageux, brumeux; quelques bruines; vent de secteur Ouest, 5 à 8 m.; même température. Minimum environ 3°.

Caisse d'Epargne, séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30 et de 14 à 15 h. 30.

Consultations de nourrissons du Comité de Protection de l'Enfance:

A 15 h. 30, local de la Goutte de lait.

A 15 h., Galeries Dujardin, boulevard de Paris: Vernissage de l'exposition Alexandre Descatoire.

L'UNION NATIONALE POUR SAUVER LE FRANC

Comme le disait samedi M. Maurice Bokanowski, il est du devoir de tout Français d'adhérer à la Ligue l'« Union pour le Franc », organisme qui vise à les grouper en dehors et au-dessus de tous partis politiques.

La souscription est ouverte au « Journal de Roubaix ». Chacun peut inscrire son nom sur nos listes en versant un franc pour la propagande. Les listes seront envoyées à Paris.

Deuxième liste

a) Huit souscriptions à 10 fr. (membres actifs): Mlle G. Delerue-Cau, 305, Grande-Rue, Roubaix; MM. Lucien Grandvarlet, 60, rue Colbert, Roubaix; Robin, 71, rue Victor-Hugo, Tourcoing; Anonyme, Roubaix; H. Dubucquoi, 55, rue Nain, Roubaix; L. Lepeutre, 43, rue Richelieu, Roubaix; Dupin, 19, rue Vauban, Roubaix; Charles Nivesse, 10, place de la Gare, Roubaix.

b) Dix-neuf souscriptions à 1 fr. (membres adhérents).

Total: 99 francs.

Exposition Alexandre Descatoire

Demain, mercredi, à 15 h. aura lieu aux Galeries Dujardin, la séance de vernissage de l'Exposition Alexandre Descatoire.

Artistes et amateurs se donneront rendez-vous à ce gala qui prendra place à côté des plus belles manifestations d'art dont Roubaix s'honore.

Alexandre Descatoire est connu par ses envois aux Salons et par les monuments qui illustrent sur les places et les boulevards nos fastes glorieux. Jamais ses œuvres ne furent offertes à l'admiration du public dans un cadre avec telle ampleur variée, la sculpture y voisinant avec la peinture. Son art est là tout entier, gracieux, solide, définitif, d'une psychologie exacte et frémissante, impressionnante synthèse de la puissance qui réalise la vie diverse et de la sensibilité la plus exquise.

Cette exposition sera une date pour Roubaix, et nous n'exagérons pas en disant aux visiteurs de demain: « Il y a là des œuvres qui s'installeront lumineuses dans vos imaginations pour n'en jamais sortir et qui vous donneront la sensation complète de la beauté artistique totale. »

Une soirée de gala organisée par le Cercle militaire

Le « Cercle Militaire » de Roubaix organise pour ses adhérents et leur famille une soirée de gala qui aura lieu à l'Hippodrome roubaisien le dimanche 14 mars, à 20 h. 30 avec le concours de l'Orphéon des Anciens Combattants et les artistes de la Tournée Baret, qui donneront la très jolie pièce de Kistemaekers: « L'Occident ».

Toutes les places, que comporte la vaste salle de l'Hippodrome ont été partagées et distribuées à tous les membres participants du Cercle. Ceux-ci sont invités à aller faire numéroter les cartes qu'ils ont reçues avant le 9 mars, chez Mme Jubé, 16, rue de la Gare, et s'ils en ont trop, les retourner, 43, rue de la Gare, où passé cette date, le secrétaire du Cercle se fera un plaisir de les répartir entre les officiers qui en feraient la demande.

La toilette de nos boulevards

Depuis quelques jours, la toilette de nos boulevards est commencée.

Les bûcherons coupent les branches gênantes ou trop longues des arbres qui les coudoient et prennent sous les coups de leur hache habile, des formes plus élancées.

Cette opération est suivie d'un œil sympathique par les riverains, que ces énormes branches commençaient à gêner sensiblement.

Beaucoup de celles-ci, en effet, arrivaient jusque sur les fenêtres du premier étage des maisons, risquant à chaque coup de vent d'en briser les vitres.

Mais si la toilette des arbres du boulevard de Cambrai est actuellement achevée, il n'en est pas de même partout et les habitants du boulevard de la République notamment, attendent avec impatience, qu'on effectue la même opération dans cette artère.

Nous espérons que le Service de la voirie s'empressera de prendre les dispositions nécessaires pour effectuer la coupe des arbres de ce boulevard et de donner ainsi satisfaction aux riverains que ces branches commencent à importuner singulièrement.

AU SUJET DU DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION

Nous publions ci-dessous la suite des renseignements communiqués par l'Administration municipale sur la manière de remplir les bulletins individuels et les feuilles de ménage remis dans chaque maison, en vue du recensement.

A la suite de la question sur la profession viennent des questions qui ont pour but de rattacher chaque personne recensée à un établissement. Par établissement, on entend la réunion de plusieurs personnes travaillant ensemble, d'une manière permanente, sous la direction d'un ou plusieurs représentants d'une même raison sociale. **« Un individu travaillant seul et n'étant lorsqu'il travaille, soumis à la direction de personne,** constitue aussi un établissement.

Au 1 a) il importe que les patrons, chefs d'établissement, aient bien désigné la raison sociale de leur maison, le nom sous lequel elle est connue et **l'adresse complète de l'établissement qu'ils dirigent.** Ainsi un chef d'établissement ne tiendra pas compte des ouvriers à façon occupés dans leur domicile. De même, l'ouvrier à domicile doit être considéré comme chef d'établissement.

Les employés et ouvriers doivent désigner explicitement le **nom et l'adresse complète de la maison qui les emploie.**

Les employés et ouvriers travaillant tantôt chez un patron, tantôt chez un autre, doivent indiquer celui chez lequel ils travaillent à la date du recensement; s'il y en a plusieurs, répondre « pour divers ».

Au 1 b): chaque chef d'établissement doit indiquer le nombre total des employés et ouvriers occupés dans ses ateliers; ce nombre s'applique exclusivement aux ateliers qu'il dirige dans la localité (y compris les magasins de vente en gros), mais non compris les ateliers de façonniers à domicile, ni les magasins de détail. Chaque atelier à domicile, chaque maison de détail constitue un établissement distinct.

L'ouvrier à façon à domicile est considéré comme chef d'établissement; il doit indiquer le personnel qu'il emploie.

Les employés et ouvriers sans emploi à la date du recensement doivent indiquer depuis combien de jours ils sont sans emploi.

Feuilles de ménage. — Les bulletins de chaque ménage seront renfermés dans la feuille dite « feuille de ménage ».

Cette feuille est divisée en trois sections: la première comporte les membres du ménage présents qui doivent être classés d'après leur situation dans le ménage: 1° le chef de ménage (père ou mère); 2° la femme; 3° les enfants; 4° les autres parents faisant partie du ménage; 5° les domestiques; 6° les personnes étrangères à la famille. La troisième section comporte les hôtes de passage. Ces deux sections seront remplies à l'aide des bulletins individuels. Dans la seconde section, le chef de famille portera les membres qui sont momentanément absents de la commune bien qu'appartenant à la population résidante. Pour les absents il ne sera pas établi, dans le ménage, de bulletins individuels; les bulletins qui les concernent seront, en effet, remplis dans les localités où ils se trouveront comme hôtes de passage le jour du recensement.

Les bulletins doivent être classés dans l'ordre d'inscription sur la feuille de ménage. Pour les populations « comptées à part », il sera remis un état spécial ainsi que des bulletins individuels qui doivent être remplis par les chefs de corps ou d'établissements.

HALLE FLIPO. — Beurre, 17.75; extra, 19.50, 21 et 23 fr. Biscuits, 8.50 et 10 fr. Hollande, 12.

VERA JANACOPULOS A ROUBAIX

L'incomparable artiste, Véra Janacopulos, chantera à Roubaix le samedi 6 mars, en la Maison des Œuvres, à 20 h. 30. Ce sera une soirée de grand art que nos mélomanes ne voudront pas manquer.

Ajoutons que la jeune et talentueuse pianiste, Herr Gaby, se fera également entendre au cours de ce gala, pour lequel la location est ouverte à la maison Coupleux, 10 bis, rue Nain.

CHAUSSEZ-VOUS ÉLÉGAMMENT chez **Boucau-Vereecke**, 5, r. Pierre-Motte Rx. 390d

CONCERT D'HIVER
de la Philharmonique du Jean-Ghislain et du Cercle orphéonique « Les Mélomanes Roubaisiens »

Deux excellentes phalanges musicales, la *Philharmonique du Jean-Ghislain* et les *Mélomanes Roubaisiens*, offriront à leurs membres honoraires et protecteurs, ainsi qu'aux familles de leurs sociétaires, un grand concert de gala, le jeudi 11 mars, au Casino-Palace, à 20 heures.

Ces sociétés se sont assurés le concours d'artistes chanteurs réputés: MM. Léon Dubois, baryton des Crick-Sicks; les Frères Deloy, duettistes; Alphonse Janssens, du Théâtre de Tourcoing; Clément Grenier, fort ténor; Gaspard, grand premier comique du Théâtre de Tourcoing; MM. Louis Lefèvre et Lucien Notte; M. Albert Picquet (dit Calyptus), comique-tragédien, Variations pour flûte et clarinette, Variations pour Tuba; M. Henri Nys, directeur de la Philharmonique.

LA MAISON JULIE MORAND, 8, Place de la Madeleine, Paris, présentera sa collection d'Eté du jeudi 4 mars à 1 h. au samedi soir à l'Hôtel Bellevue, à Lille (n'ayant pas eu place à l'hôtel à Roubaix). 19359

LE CONTROLE DES FILMS CINEMATOGRAPHIQUES

Un arrêté du maire de Roubaix, en date du 17 février 1926, stipule que les établissements où se donnent des représentations avec projections cinématographiques sont mis en demeure, par mesure de sécurité publique, de n'utiliser que des films cinématographiques tirés sur pellicules ininflammables.

Pour l'exécution de cette prescription, il est accordé aux établissements dont l'installation répond aux prescriptions de l'arrêté du 13 mai 1913, un délai qui expirera le 1er janvier 1928.

Quant aux établissements dont l'installation ne comporte pas les mesures de sécurité prévues, les propriétaires sont mis en demeure de se conformer strictement aux prescriptions du 13 mai 1913. Si ces propriétaires demandent à temporiser, un délai peut leur être accordé, mais dans ce cas, il y a lieu d'exiger immédiatement l'emploi exclusif de films ininflammables. Dans ces conditions, les directeurs des dits établissements doivent notifier à la Mairie et à la Préfecture la date à partir de laquelle aucun film inflammable ne s'y trouvera plus et se prêter à toutes les mesures de contrôle nécessaires, notamment à des prises d'échantillons. Ils sont informés que la découverte ultérieure chez eux d'un film inflammable les exposera à des poursuites judiciaires, en même temps qu'elle entraînera de plein droit le retrait de l'autorisation d'exploiter leur établissement et sa fermeture immédiate.

Une commission, dont les membres sont M. le directeur du Service d'hygiène, M. le directeur du Service des travaux municipaux et M. le capitaine-commandant la compagnie des sapeurs-pompiers, est chargée de contrôler si les prescriptions de l'arrêté sont bien observées.

Ces contrôleurs seront munis d'une carte impersonnelle, de façon à pouvoir se faire remplacer en cas d'empêchement.

ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS. — Le Cercle des Anciens a connu lundi soir l'animation des grands jours. La Commission avait en effet tenu à célébrer la réorganisation des divers groupes de jeux par une soirée de « concours », à laquelle toute l'Association se trouvait conviée. Le succès dépassa toutes les espérances, à la fois quant au nombre des présents, vraiment imposant, et quant à l'entrain et à la gaieté dans lesquels se déroulèrent les différents tournois: billard, cartes, jeu de dames, d'échecs, de jacquet, de dés, etc. Les heureux gagnants reçurent de fort jolis prix et la soirée prit fin par le tirage d'une brillante tombola.

Cette petite manifestation marque certainement le début d'une nouvelle phase d'activité pour le Cercle des Anciens, qui connaîtra ainsi de nouveau les beaux jours de jadis.

— **Cercle d'études Lacordaire.** — Ce soir mercredi, à 20 h. 15, réunion habituelle. Le sujet à l'ordre du jour promet d'être particulièrement intéressant.

NOUVEAUX APPAREILS DE T. S. F. inédits et brevetés. Prix très intéressants. — **Etablissements C. A. P.**, constructeur, 22, rue Jean-Bart, LILLE (Tél. 14.94). 14744

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE DANS LA POLICE. — Hier soir, les agents et brigadiers du poste du 4e arrondissement se sont réunis pour manifester toute leur sympathie à M. Fischer, commissaire de police, appelé à prendre la direction du 5e arrondissement.

MM. Crochon, brigadier, et Capette, secrétaire du poste, prirent successivement la parole en exprimant à leur sympathique chef tous les regrets que leur fait éprouver ce départ et en le félicitant chaudement pour sa promotion dans une classe supérieure.

M. Fischer, très ému, remercia ses braves collaborateurs de leurs marques de sympathie et ce fut, les larmes aux yeux, qu'il accepta le superbe cadeau offert par les agents en cette occasion.

A PROPOS DE BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE. — On nous prie d'insérer:

La personne qui est venue à la Poste centrale de Roubaix au guichet d'émission des Bons de la Défense Nationale le samedi 27 février vers 19 h., pour prendre les 4 bons de mille francs à un an, portant les numéros suivants: 53.608.654, 53.698.655, 53.698.656, 53.698.657, est priée de vouloir bien se présenter de toute urgence au bureau des P. T. T., rue du Curé, à Roubaix, pour éviter qu'une opposition ne soit mise sur ces titres.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE A L'HARMONIE DU MOULIN. — Dimanche, à 15 h., l'Harmonie du Moulin, au grand complet, s'est rendue au domicile de son président, M. Edouard Gille, rue du Coq-Français, pour lui présenter ses félicitations à l'occasion de sa récente nomination d'officier d'Académie.

Après l'exécution de la « Marseillaise », M. Maurice Selosse, secrétaire, se fait l'interprète de tous les membres de l'Harmonie du Moulin pour féliciter M. Gille, de la distinction qu'il vient de recevoir.

« C'est grâce à vous que notre société existe, comme fondateur d'abord et ensuite parce que vous n'avez ménagé ni votre temps ni vos démarches pour trouver les sommes nécessaires à sa vitalité, ce qui n'est pas toujours facile; les membres honoraires souscrivant de préférence aux sociétés les plus favorisées ».

M. Castelain épingle ensuite sur la poitrine du dévoué président les palmes académiques pour l'achat desquelles chaque membre a tenu à donner sa contribution.

Il prie Mme Gille d'accepter une magnifique gerbe de fleurs et lui fait part des vœux de la société.

A son tour, M. Henri Descheemacker, président d'honneur, félicite au nom de tous M. Gille et fait l'éloge de son dévouement et de sa modestie.

Très ému, M. Gille remercie ses musiciens de la marque de sympathie dont il vient d'être l'objet et les assure qu'il continuera plus que jamais à se dévouer pour sa chère société.

La fête se termine par l'audition d'une chansonnette en patois, composée par M. Maurice Selosse, en l'honneur du président.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Schwertzig, 216, rue de Lille. 19381

AU CERCLE SAINT-ELOI. — Une conférence sur Mgr Lavigerie. — M. le chanoine Delsaux, dont on connaît le talent oratoire, viendra demain mercredi, donner une captivante conférence au Cercle Saint-Eloi, rue de Recrol.

Cette conférence sur le « Grand Africain » unanimement regretté, sera traitée avec tout l'attrait que donne habituellement M. le chanoine Delsaux à ses instructives causeries. Des projections en couleurs donneront un relief tout particulier à cette conférence qui aura lieu à 20 heures, et à laquelle ne manqueront pas d'assister en grand nombre les paroissiens et amis du Cercle Saint-Eloi.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE A LA GRANDE-FANFARE. — La « Grande-Fanfare » s'est rendue dimanche dernier chez M. Cyriaque Verplancken, pour lui donner une aubade à l'occasion de sa récente promotion au grade d'officier d'Académie.

M. E. Dehem, président, a pris la parole, au nom de toute la société, pour féliciter le nouveau décoré, et en même temps le remercier du concours précieux qu'il apporte à la société. Il lui remit les insignes d'officier d'Académie ainsi qu'une gerbe de fleurs, au son d'une vibrante « Marseillaise ».

Un chaleureux vivat fut chanté en l'honneur de M. et Mme Verplancken et on leva les coupes à leur santé.

M. Cyriaque Verplancken, très ému de cette démarche de camaraderie, remercia de tout cœur toute la société de ce qu'elle faisait pour lui en ce jour, et promit que son concours serait toujours acquis à la Grande-Fanfare de Roubaix.

MORT ACCIDENTELLE D'UN OUVRIER COUVREUR ROUBAISIEN. — Un ouvrier couvreur, M. François Mespreuw, âgé de 43 ans, originaire de Roubaix, demeurant 38, cité Machetto, à Lens, travaillait, lundi matin, à la maison en construction de M. Louis Delattre, avenue du Quatre-Septembre, pour le compte de M. Gaston Vendeville, entrepreneur.

Vers onze heures et demie, voulant installer une échelle sur le toit, l'ouvrier glissa et tomba sur le sol d'une hauteur de sept mètres.

Relevé aussitôt par des passants, il fut transporté d'urgence à l'hôpital de Lens, où il est mort en y arrivant. Il avait le crâne défoncé et la colonne vertébrale fracturée.

Mespreuw laisse une veuve et trois enfants en bas âge. La police a ouvert une enquête pour connaître les causes de ce malheureux accident.

FÊTE DES QUARTIERS DU PILE, SARTEL ET DES TROIS-PONTS. — Les commerçants et habitants de ce secteur, principalement ceux compris dans la délimitation suivante: canal, Sartel, rue Louis-Delannoy, boulevard de Beaurepaire, rues Babylone, Marie-Buisine, Marceau, place Carnot, rue Kléber, boulevard de Mulhouse, rues Sévigné, Valenciennes, gare Roubaix-Wattrelos, rue Boucleau, limite vers Leers, canal, sont invités à assister à une réunion qui aura lieu mercredi prochain, 3 mars, à 19 h. 30, chez M. Papegaye, 37, rue Molière; à cette réunion qui sera présidée par M. Ch. Lamère, président du Comité général des fêtes de Roubaix, on discutera de la participation de ce sous-secteur aux fêtes du Pile, Sartel et Trois-Ponts et de la formation des sous-commissions.

UN CYCLISTE CONTRE UNE AUTOMOBILE, GRANDE-RUE. — Hier, vers 13h. M. Henri Cuvelier, 20 ans, demeurant, 53, rue Henri-Carrette, tournait à vélo le coin de la place de la Liberté et de la Grande-Rue quand il entra en collision avec l'automobile de M. Jean Cattoën, habitant, 13, rue de la Gare.

M. Cuvelier a eu la pédale et une roue de sa machine brisées mais s'est tiré indemne de l'accident.

UN IVROGNE PEU COMMODE. — Lundi vers 17 h. 30, Florimond Duquenne, 33 ans, journalier, demeurant, 9, rue Delattre, étant dans un état complet d'ébriété, s'est introduit dans la cour de l'école de la rue Delezenne, démolissant du matériel.

Les agents arrivés sur les lieux eurent beaucoup de peine à le conduire au violon où il a été écroué. Une enquête est ouverte.

INTERDIT DE SÉJOUR. — Hier matin, à 7 heures, des agents de Sûreté ont arrêté, rue Pierre-de-Roubaix, Constant Collin, 26 ans, ouvrier d'usine, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

CHORAL SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Ce soir mercredi, à 8 h., en son siège, rue J.-B.-Notte, 18, répétitions partielle et générale.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale.

UNION ARTISTIQUE ROUBAISIENNE. — Ce soir, au siège, 108, rue du Moulin, répétition: à 18 h. 30, comédie C; à 19 h. 30, comédie B; à 20 h., comédie A.

ORPHEON LES INOFFENSIFS. — Ce soir mercredi, répétition générale: Etude d'un nouveau chœur.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, au siège, répétition générale. Demain jeudi, même heure, au siège, réunion de la Commission.

GRANDE FANFARE. — Contrairement aux ordres donnés, les musiciens qui prêtent leur concours à l'Amicale des Arts, sont priés de se trouver, avec leur instrument, aujourd'hui mercredi 3 mars, à 20 h., au Casino-Théâtre. Entrée, place de la Liberté.

UNION MUSICALE. — Ce soir mercredi, répétition générale à 19 h. 30, au local.

ASSOCIATION SYMPHONIQUE DE ROUBAIX-WATTRELOS. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale au local.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Demain jeudi, à 19 h. 30, répétition générale et remise des cartes pour la solennité de l'Hippodrome.

FÉLIX POTIN Grand'Place LILLE
LIVRE A DOMICILE
à ROUBAIX le VENDREDI
SUR DEMANDE { Envoi du catalogue. Envoi échantillons vins. Visite du représentant. 19392

WATTRELOS

LES GRANDES FAMILLES
Un patriarche à Wattrelos

Il nous est particulièrement agréable de donner quelques notes sur l'une des plus sympathiques et des plus vieilles familles de Wattrelos.

Il s'agit de la famille Spriet-Hauwel, qui habite en cette ville, rue Carnot. Le mari,

M. Jules Spriet

M. Jules Spriet, est veuf depuis de longues années. De son mariage, naquirent huit enfants, encore tous vivants.

Ces huit enfants sont tous mariés, et M. Spriet compte actuellement trente-huit petits-enfants. Cette grande famille, comprend donc cinquante-sept personnes. Si l'on veut tenir compte des beaux-enfants et des conjoints des petits-enfants, l'on atteint le nombre de soixante-treize personnes!

Comme on le voit, la souche des Spriet n'est pas sur le point de disparaître, loin s'en faut!

M. Jules Spriet est né à Herseaux, le 17 mars 1839, et est donc âgé de 87 ans.

Il jouit d'une excellente santé et de la considération de tous ceux qui l'entourent. Son caractère affable et sa parfaite humeur le rendent particulièrement sympathique.

Après une vie de labeur, M. Spriet prend un repos bien mérité et a élu domicile chez son gendre, M. Debeurme-Spriet, tapissier, rue Carnot.

Nous souhaitons à ce vénéré vieillard la satisfaction de vivre longtemps au milieu des siens et nous formons le vœux que d'autres... arrière-petits-enfants viennent encore charmer son existence.

DECOUVERTE D'UN PENDU. — Mardi matin, on a découvert le cadavre de M. Jules Prevost, 68 ans, demeurant rue Leruste. M. Prevost avait pour mettre fin à ses jours, décidé de se pendre. M. Colsenet, commissaire de police, a fait les constatations d'usage.

ENQUETE. — Une enquête est ouverte pour l'installation à Wattrelos, rue Vauban, d'un atelier pour le travail du caoutchouc. Le dossier est déposé au Bureau des Travaux de la Mairie, où, du 2 au 16 mars 1926, seront reçues les observations relatives à cette installation.

EXPOSITION HAUTE COUTURE
SAMEDI 6 MARS à 10 h. 30 et 14 h. 30
Maison ALBRECHT-MARION BELLE
190, Rue Nationale, 190 — LILLE

CROIX

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Le dimanche 7 mars 1926, il sera procédé au dénombrement de la population.

Les habitants sont priés de vouloir remplir avec le plus d'attention possible les imprimés distribués à cet effet, et de vouloir bien se trouver chez eux, lors du passage des agents recenseurs.

Afin de faciliter le travail des dits agents, l'Administration compte sur la bonne volonté de chacun. En cas de force majeure, les personnes qui se trouvent dans l'obligation de s'absenter ce dimanche, sont priées de remettre à leurs voisins les imprimés dûment remplis.

BLANCHISSERIE DE L'ERMITAGE, 37, 39 et 41, rue de Maubeuge. Croix. Tél. 92. 19388

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la Compagnie Internationale des Machines Agricoles, un meuleur, M. Roger Matthys, 25 ans, demeurant, à Deynze (Belgique), a été blessé au pouce droit par sa meule. Trois semaines de repos.

MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT. — On annonce la mort de M. Louis Brulois, ancien combattant, décédé à l'âge de 44 ans, en son domicile, 83, rue Courbet. La Fraternelle des combattants invite ses adhérents disponibles, à assister aux funérailles qui auront lieu à 9 h., en l'église Saint-Pierre.

CHORALE STE-CECILE. — Ce soir mercredi, à 20 h. 15, répétition générale pour le concert du 21 mars.

WASQUEHAL

CINQ CENTS KILOS DE TUYAUX DE PLOMB ENLEVÉS EN DEUX NUITS DANS UN CHANTIER. — Nous avons relaté hier matin, que des hardis malfaiteurs avaient enlevé 200 kilos de tuyaux de plomb appartenant à M. Rivolet, entrepreneur, 18, rue des Fabricants, à Roubaix, et ce dans le chantier des maisons en construction pour MM. Bernard et Wattine, près du pavé de Lille. La gendarmerie de Roubaix avait enquêté au cours de la journée de lundi, or, qu'elle ne fut pas la surprise de l'entrepreneur en se rendant au chantier mardi matin, à 7 h., de constater que les malfaiteurs étaient revenus dans la nuit de lundi à mardi, pour enlever cette fois 300 kilos de tuyaux de plomb d'une valeur de 1.500 f. [illegible] les malfaiteurs n'ont pas hésité à démolir tout le carrelage des murs pour arriver à leurs fins. Dans cette affaire, M. Ringeuil, entrepreneur, boulevard de Strasbourg, à Roubaix, se trouve également lésé, du fait qu'il devra remplacer tout le carrelage détérioré. Les gendarmes de Roubaix prévenus à nouveau, mardi matin, recherchent les voleurs de plomb.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui, mercredi, à 15 h., consultation des nourrissons, à l'école maternelle du Capreau, et demain, jeudi, à la même heure, à la Mairie, pour le quartier du Centre.

A L'UNION MUTUALISTE. — Le Conseil d'administration s'est réuni samedi dernier, pour étudier le moyen de se procurer les ressources nécessaires en vue de pouvoir accorder des subsides supplémentaires aux grands malades ainsi qu'à ceux qui auront à subir une opération chirurgicale.

Après avoir examiné plusieurs propositions, le comité a décidé d'organiser un grand jeu de dés qui aura lieu dans les deux secteurs de la commune, le dimanche de Pâques, 4 avril.

A cet effet, le Conseil d'administration invite tous les débitants de la commune faisant partie de l'Union Mutualiste, à assister à la réunion qui aura lieu vendredi prochain, 5 mars, à 19 h. 30, dans la salle des fêtes de la Mairie, mise gracieusement à leur disposition par la Municipalité, pour arrêter les modalités de ce concours destiné à soulager leurs confrères.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la tannerie Dupire, M. Raymond Béghe, 21 ans, taquetier, 54, rue de la Bonduès, à Marcq, s'est fait une plaie de l'index droit en nettoyant un rouleau, 10 jours de repos. — A la même usine, M. Alfred Couvé, 15 ans, 27, rue de Flandre, à Lille, s'est fait une contusion du pied droit par la chute d'un cuir, 12 jours de repos. — Mécanicien à la teinturerie Hannart frères, M. Maurice Noblet, 23 ans, 203, rue de Lille, à Roubaix, a reçu l'extrémité d'un arbre de transmission sur la main gauche et s'est fait des contusions des extrémités de l'index, du médius et de l'annulaire, nécessitant un repos de 15 jours.

FERMONS LA PORTE aux importations

qui ruinent notre change. Cousons uniquement avec des aiguilles françaises. Les Aiguilles Bohin (92 % de la production totale) sont égales aux meilleures aiguilles étrangères et coûtent moins cher

AIGUILLES FRANÇAISES BOHIN
0.65 le paquet de 25

LANNOY

DON AU BUREAU DE BIENFAISANCE ET A L'HOSPICE. — A l'occasion du mariage de Mlle Thérèse Deffrennes, fille de M. Anselme Deffrennes, industriel, une distribution de viande sera faite aux personnes inscrites au Bureau de bienfaisance, qui pourront retirer leurs bons jeudi de 9 à 11 h. à la Mairie.

D'autre part, une distribution de vin, de gâteaux et de tabac, sera faite aux pensionnaires de l'Hospice.

Au nom de ces infortunés, le Conseil d'administration du Bureau de bienfaisance, et celui de l'Hospice, adressent à M. Anselme Deffrennes, l'expression de leur reconnaissance.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DANS LES COMMUNES DU CANTON DE LANNOY. — Les imprimés qui ont été remis dans chaque maison, doivent être régulièrement remplis par le chef de famille, ou à son défaut, s'il ne sait écrire, par un membre de la famille, et être tenus à la disposition du recenseur qui les prendra dans la journée du dimanche 7 mars.

LES JOYEUX BIGOPHONES. — Jeudi 4 mars, réunion générale, répétition.

HEM

L'INCIDENT DU TRAMWAY MONGY. — Nous avons relaté l'incident survenu dimanche soir, sur le tramway Mongy, près de la barrière du Petit-Lannoy. Trois hommes qui avaient malmené le wattman, parce qu'il n'avait pas arrêté à leur demande, étaient recherchés par la gendarmerie de Lannoy, qui ouvrit une enquête. Celle-ci vient de permettre d'établir l'identité des inculpés; ce sont trois habitants de Lys: Emile Lepers, teinturier, rue de Lorraine; Oscar Lepers, son frère, également teinturier, rue Jeanne d'Arc, et Albert Dumortier, teinturier, même rue. Ils auront à répondre de leur méfait devant la justice.

LE DOCTEUR J. LEPLAT a l'honneur d'informer le public qu'il ouvre un **Cabinet Médical** à Hem, **18, rue des Trois-Baudets** (Consultations de 1h. à 3 h.). 4891d

JARDINS OUVRIERS. — Il reste actuellement des parts de jardins à attribuer, savoir: quartier du Dernier Sou, 5 parts; quartier du Calvaire, 3 parts. Les familles ayant au moins deux enfants désireuses d'obtenir un jardin sont invitées à se faire inscrire en Mairie jusqu'au 6 mars.

RAMONAGE DES CHEMINÉES. — Le maire a pris un arrêté prescrivant le ramonage des cheminées dont l'exécution est confiée à M. A. Vauterin, de Lys. La visite et le nettoyage des cheminées commencera dans les premiers jours de mars et la rétribution de M. Vauterin est fixée comme suit par cheminée 2 fr. pour cheminées de maisons à étage ou occupées par leurs propriétaires; 1 fr. 50 pour les cheminées de maisons occupées par des ménages ouvriers.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Jeudi 4 mars, répétition générale à 20 h. 15. Samedi 6 mars, répétition générale à 20 h. 30.

TOUFFLERS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi, à 15 h., à l'Ecole des filles.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Jeudi de 9 à 11 h., distribution des tickets de pain et de charbon.

BAISIEUX

LA FEDERATION NATIONALE CATHOLIQUE DU GRAND-BAISIEUX avait organisé dimanche soir une réunion dans la salle Sauret. Devant un nombreux auditoire, le R.P. de Parvillers a parlé de la Presse. Il a indiqué quel était en la matière le devoir des catholiques, qui doivent surtout ne pas lire les journaux mauvais ou neutres, réservant leur sympathie à la presse qui soutient et défend l'Eglise.

ANNAPPES

DEUX VILLAS CAMBRIOLÉES. — Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Roubaix sur le cambriolage de deux villas situées route de Tournai. La première, celle de M. René Hervet, demeurant à Lille, Grand'Place, 62, les cambrioleurs ont pénétré par le soupirail de la cave et emporté un vélo de dame, une pendule, deux manteaux de dame, trois paires souliers, des casseroles, du linge, un tapis, etc., le tout d'une valeur de 1.500 fr. — De celle de M. Désiré Desfontaines, entrepreneur de peinture de Fives-Lille, rue Pierre Legrand, les cambrioleurs ont brisé le carreau d'une fenêtre et ont pénétré dans l'habitation. Rien n'a été emporté; deux matelas ont été éventrés, tous les meubles fouillés. Le préjudice causé s'élève à une centaine de francs.

ASCQ

PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE. — Poursuivant la campagne d'idées entreprise depuis quelques mois, convaincus de la nécessité urgente d'opposer aux méthodes destructives et oppressives du Cartel des gauches, un programme constructif basé sur la liberté et la justice et d'autre part, encouragés par les nombreuses sympathies qui se sont révélées depuis leur constitution, les démocrates populaires donnaient dimanche dernier, chez M. Libre, une conférence avec le concours de M. André Chatteleyn, secrétaire général de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Flajollet préside et en termes délicats présente son jeune ami dont il connaît mieux que quiconque les brillantes qualités d'orateur et d'organisateur.

M. Chatteleyn constate tout d'abord que la France se trouve depuis quelques années dans une situation révolutionnaire. Il dénonce la politique néfaste du Cartel des gauches. Il examine les moyens préconisés par les théoriciens d'Action française, les partisans du fascisme (fascisme de droite ou fascisme de gauche) et donne les raisons qui font repousser par les Démocrates populaires, les solutions révolutionnaires, violentes et dangereuses de ces diverses formations d'aventure.

M. Chatteleyn expose ensuite les différentes réformes politiques envisagées par le P.D.P.: pouvoir effectif du Président de la République, suffrage véritablement universel par le vote des femmes et mieux encore, le vote familial, vote obligatoire, représentation proportionnelle, referendum, représentation des corps économiques, commerciaux, professionnels, etc..., liberté pour tous les citoyens français sans exception, etc.

Il termine en faisant appel à toutes les bonnes volontés pour la réalisation de ce programme.

Après un courtois échange de vue, M. Flajollet remercie l'orateur et la réunion s'achève au milieu des plus vifs applaudissements.

WILLEMS

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Mercredi 3 mars, à 15 h., à la Mairie, première séance du mois, sous la présidence de M. le docteur Lamotte. Séance obligatoire pour les mères touchant des primes.

PERCEPTION. — Jeudi 4 mars, à la Mairie, le Percepteur paiera: de 9 h. à 9 h. 30, les vieillards; de 9 h. 30 à 10 h., les familles nombreuses, l'allaitement maternel, les secours temporaires; de 10 h. à 10 h. 30, les accidents de travail; de 10 h. 30 à 11 h., les rentes viagères. A partir de 11 h., il recevra les différentes contributions et autres taxes.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 3 MARS:

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Etablissement municipal des bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

LA TRIBUNE DES « AMIS DE TOURCOING »
UNE NOUVELLE ÉDITION DES « ŒUVRES DU BROUTTEUX »

Lorsqu'il y a trois ans, parut une première édition des œuvres de M. Jules Watteeuw, elle obtint un tel succès que toute l'édition fut enlevée en très peu de temps et qu'il fut vite impossible d'en trouver.

De nombreuses fois, des personnes demandèrent qu'une nouvelle édition soit faite et le S. I. *Les Amis de Tourcoing* mit cette question à son ordre du jour.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'administ